



CHRISTINE TURLIER & PARTNERS

UN CABINET D'AVOCATS HUMANISTE À LA
BARRE POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS ET
DES DROITS PATRIMONIAUX.



Tout la destinait au notariat jusqu'à ce que sa pratique l'en détourne au profit de l'avocature. Cette double compétence constitue aujourd'hui le modus operandi du cabinet de Christine Turlier dont le champ d'intervention englobe des actifs complexes, tels les titres de société et les œuvres d'art. Diplômée notaire, doctorante en droit civil et avocate inscrite au barreau de Paris et de Bruxelles, elle aborde dans sa globalité les aspects civil, corporate et fiscal du droit patrimonial au travers notamment de l'audit patrimonial, des cessions à titre gratuit et onéreux, de la gouvernance familiale. Le Family Office Patrimonial inédit en matière de conseil juridique adopte une approche transversale. L'audit, première étape dresse le portrait d'un patrimoine qui dictera des préconisations personnalisées en vue de son optimisation et de sa transmission. « Je crois en l'identité des valeurs techniques et humaines » souligne Christine Turlier qui a lancé un fundraising au profit de l'Institut Rafaël, créé par le cancérologue Alain Toledano. Pas de science sans conscience pour cette avocate qui organisera en 2021 une vente aux enchères caritative avec une maison de renom.

CHRISTINE TURLIER & PARTNERS

222, Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. : 01 42 60 04 31
www.christineturlier.com
contact@christineturlier.com